



Publicité d'une consultation de marchés publics

Dépositaire de la consultation :

Etablissement : Lycée professionnel Jules Michelet
Adresse : 2 - 4 rue Béranger

94120 FONTENAY SOUS BOIS

Pouvoir adjudicateur :

M. MAATOUK Hassan
Contact : Mme MESNEL Séverine
Tel : 01 48 75 64 85
Fax : 01 48 75 80 87
Email : int.0941298@ac-creteil.fr

Détail de la consultation - PAJI/18/01914 :

Type de produit : GF05 : Fournitures - Finitions et revêtement intérieur - Entretien, réparations, matériels et travaux
GT03 : - Entreprise générale - Entretien, réparations, matériels et travaux

Objet : Réfection des plâfabods en BA13 du logement du chef d'établissement - Evacuation des déchets inflammables des combles

Descriptif : Le présent appel d'offres concerne les travaux de réfection du plafond en BA13 du logement de la Proviseure et l'évacuation des déchets inflammables situés dans les combles.
Les combles et le logement se trouvent au premier étage du lycée professionnel Jules Michelet, 2-4 rue Béranger, 94120 FONTENAY-SOUS-BOIS.
Les visites sur site se feront les 26 et 27 avril 2018, après demande par mail à l'adresse suivante : ce.0941298a@ac-creteil.fr. Toute demande de visite qui n'aura pas fait l'objet d'une demande par mail préalable pourra être refusée.
Les offres de prix seront à remettre impérativement à l'adresse suivante : int.0941298a@ac-creteil.fr copie said.asmani@iledefrance.fr pour le mercredi 2 mai 2018 à 12h, sans quoi elles seront déclarées irrecevables.
La remise des offres comprendra :
- la DPGF complétée,
- les fiches techniques des différents produits utilisés,
- le calendrier d'exécution des travaux.
Toute offre incomplète ou ne répondant pas au besoin demandé sera déclarée irrecevable.
Le CCAG applicable est le CCAG travaux de 2009.

Liste des fichiers publiés avec cette consultation :
- CCTP - Faux-plafond Logement Proviseur-3.pdf
- DPGF.xls
- projeté seulement.pdf

Transmission des offres :
- Par courrier électronique (email)

Documents à produire : Devis
Plan
Fiches techniques
Condition de livraison

Attribution du marché à l'offre la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci dessous avec leur pondération :

Qualité des produits : 20 %
Qualité des services associés : 0 %
Qualité des conditions de livraison : 20 %
Prix : 60 %

Consultation publiée du 16/04/2018 au 02/05/2018. Echéance le 02/05/2018 à 12h00 (Heure de Paris).